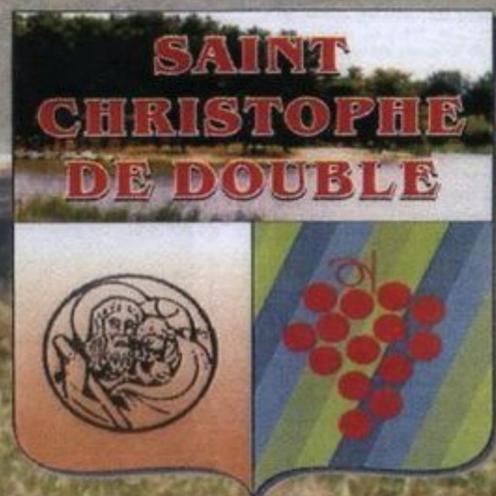


Saint Christophe de Double

Les Echos du Bourg



SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE LES ECHOS DU BOURG

Numéro 19

15 décembre 2012

Les Vœux du Maire,

«A l'An Neuf... 2013!»

Que cet an nouveau vous permette de partager des moments heureux en famille et avec vos amis.

Je souhaite qu'un bien vivre ensemble soit porteur de sérénité et de satisfactions.

2012 s'en est allé avec ses joies, ses réalisations, mais aussi avec ses deuils et nous pensons à celles et ceux qui nous ont quittés.

Cette année a été marquée par l'achèvement des travaux prévus dans le cadre de la convention d'aménagement de bourg, signée avec le Conseil Général de la Gironde. L'école a bénéficié de réfections importantes. Nous nous efforçons d'accueillir les enfants, en nombre croissant, dans de meilleures conditions. Cet effort est à poursuivre.

En 2013, d'autres projets seront élaborés pour apporter à notre commune des structures conformes à l'évolution de la réglementation.

Nous allons continuer notre action en collaboration avec tous les acteurs qui ont le souci de la bonne marche des affaires de la commune.

Soyez tous assurés de nos encouragements.

*Les Elus et le Personnel Municipal
Vous présentent leurs Meilleurs Vœux
Pour une Bonne et Heureuse Année.*

Renée HURTAU, Maire



*Les habitants sont invités à la
cérémonie des Vœux 2013 qui aura
lieu à la Mairie le 25 janvier à 18h.*

DANS CE NUMERO :

- 1 Les Vœux du Maire
- 2-4 Au Conseil Municipal
- 5 Ecole primaire
- 6 Etat Civil - Vie paroissiale - Distinctions
- 7 Vie agricole - Vie économique
- 8 Commerces Ambulants sur la commune
Frelon asiatique - A.S.A. de DFCI
- 9 Vie associative & Festivités 2013
Association de parents d'élèves - Moto Club Coutrillon -
Groupement des Propriétaires Forestiers - JSSC - Comité
d'Organisation des Loisirs - ACCA - Les Tonics de la
Double - Les Boulistes de la Double - Club des Amis du 3^e
Age - FNACA - Société des lecteurs et lectrices de l'Huma
- 14 Services aux personnes - Hommage à Serge Patri
- 15 Informations municipales- Au fil de notre Histoire
Centenaire de la Première Guerre Mondiale
Le passé lointain de Saint-Christophe-de-double

AU CONSEIL MUNICIPAL

Six séances de conseil municipal ont eu lieu au cours de l'année 2012 : les 7 mars, 10 avril, 6 juin, 5 juillet, 27 septembre et le 4 décembre.

Voici l'essentiel des délibérations et dossiers abordés :

TAUX D'IMPOSITION 2012 : Après avoir délibéré des taux d'imposition applicables en 2012, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux suivants:

Taxe d'habitation :	9.35%
Foncier Bâti :	15.21 %
Foncier non bâti :	44.15 %

Il en résulte un montant de ressources fiscales de 122 576 € incluant les allocations compensatrices versées par l'Etat.

FINANCES COMMUNALES :

RESULTATS 2011: La présentation des comptes administratifs fait ressortir des résultats excédentaires disponibles qui sont reportés sur les budgets 2012 :

1°/ COMPTE ADMINISTRATIF 2011 COMMUNE

Section de fonctionnement

Recettes 714 456.98 € Dépenses 399 791.29 €
Excédent 314 665.69 €

Section d'investissement

Recettes 188 095.47 € Dépenses 225 967.23 €
Déficit 37 871.76 €

2°/ COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Recettes 28 438.65 € Dépenses 5 956.69 €
Excédent 22 481.96 €

Section d'investissement

Recettes 9 158.77 € Dépenses 2 755.06 €
Excédent 6 403.71 €

3°/ C. A. LOGEMENTS SOCIAUX

Section de fonctionnement

Recettes 28 093.05 € Dépenses 843.15 €
Excédent 27 249.90 €

Section d'investissement

Recettes 26 695.44 € Dépenses 14 719.65 €
Déficit 11 975.79 €

COMPTES DE GESTION 2011 : Les comptes de gestion dressés par Jean Raymond COUMES, Receveur, n'appellent ni observation, ni réserve.

BUDGETS : Les budgets communaux sont adoptés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents au niveau des chapitres et des opérations.

Ils s'équilibrent tant en recettes et en dépenses ainsi :

1°/ BUDGET PRINCIPAL 2012 :

Section de fonctionnement : 718 000,00 €
Section d'investissement : 476 000,00 €

2°/ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :

Section d'exploitation : 33 400,00 €
Section d'investissement : 33 700,00 €

3°/ BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX:

Section de fonctionnement : 32 750,00 €
Section d'investissement : 192 250,00 €

- :: - :: - ::

TRAVAUX DE VOIRIE :

AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE :

Suite au décès de M. Frédéric AUTIER, Architecte, la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la place de l'Eglise est reprise par M. Michel SOULÉ, Architecte, à Bègles - Montant des honoraires : 5 782 €. Les travaux confiés à l'entreprise LAURIERE pour un coût global de 115 763.03 € TTC bénéficient d'une subvention d'Etat (D.D.T.R.) de 36 625€, et du financement Conseil Général de 24 516€.



Le parking mairie et cabinet infirmier a été revêtu d'un bi-couche



Le parvis sous le porche de l'église a été pavé en granit et un sens unique a été instauré sur la voie d'accès longeant le cimetière

FDAEC : La réfection d'une partie de la voie communale n° 6 de Serpe à Grave d'Or, pour un coût de 37 058.06 € TTC est programmée avec le financement FDAEC (16908.58 €) alloué par M. Pierre BARRAU, Conseiller Général du canton de COUTRAS.

FDAVC : Un dossier de demande de subvention au taux de 35% est constitué auprès du Conseil Général au titre du Fonds Départemental à la Voirie Communale, en vue de la réalisation des travaux de revêtement de chaussée des V.C. n° 8 (partie) de St Christophe au Ronzeau, n° 11 (partie) du Frappier, et n° 12 (partie) de Bonneau à Boisvert, 5 900 m². Le coût de l'opération envisagé est évalué à la somme de 108 076.54 € TTC

TRAVAUX 2012 : Les travaux de renforcement du chemin des Doublos (VC16), et d'assainissement pluvial du village de Fenouil ont été réalisés, ainsi que l'aménagement de trottoir et d'accotement en entrée d'agglomération qui permet l'éventuel empiètement de véhicules en cas de croisement difficile.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

1°/ Transport scolaire :

Le marché public de transports scolaires, relatif aux Lignes Régulières Spécialisées pour la commune de Saint Christophe de double a été attribué par le Conseil Général de la Gironde à la Société « AQUITAINE CARS » pour une période de 7 ans, à compter de la rentrée scolaire 2012. Ce marché a fait l'objet d'un transfert de compétence par le Conseil Général à la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI).

2°/ Evaluation des charges transférées

Suite aux travaux de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées au sein de la CALI), en matière d'évaluation des charges liées aux transferts de compétence, le décompte du montant versé au profit de la commune est:

Compensation relai (ex- taxe professionnelle) :	+ 78626.00€
Cotisation SDIS (Incendie et secours) :	- 10068.28€
Compétence petite enfance, enfance-jeunesse :	- 2465.74€

Soit une dotation à percevoir annuellement de 66 091.98€

3°/ Extension du périmètre de la CALI

M. le Préfet de la Gironde, en application du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, a proposé par arrêté en date du 11 avril 2012, l'extension du périmètre de la CALI aux communes de St Sauveur de Puynormand, et de St Seurin sur l'Isle. Le conseil prend acte d'une part, de l'accord de Saint Sauveur de Puynormand, et d'autre part, du refus de rattachement d'office à la CALI de Saint Seurin sur l'Isle.

4°/ Agenda 21 : Le Conseil Municipal formule son soutien à la CALI dans le cadre de sa réponse à l'appel à projet du Conseil Général pour l'émergence d'Agenda21 locaux en Gironde. L'un des enjeux prioritaires sera la prise en compte, à travers les projets du territoire de la CALI, du développement durable.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Le devis de l'éclairage du nouvel aménagement espace mairie église s'élève à 4143€ (reste à charge 2101 €).

LOYERS : Les loyers des logements situés dans l'ancien presbytère sont augmentés de 2.24 % au 1^{er}/07, et fixés à 480.05 € pour le logement situé n° 50, Le Bourg, et à 398.05 € pour celui du n° 51.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT :

1°/ Autorisation d'exploiter la station d'épuration

Au vu du bilan SATESE (CG33), la station de St Christophe est déclarée conforme à l'arrêté du 22/06/2007 en collecte, traitement et performance. Cependant, le devis de l'entreprise Eau-Mega est retenu, pour 3 564.08 €, afin d'établir le dossier de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la station d'épuration communale d'une capacité de traitement voisine de 300EH (équivalent habitant) incluant prélèvements et analyses, à déposer au guichet de la police de l'eau.

2°/ Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

A dater du 1^{er} juillet 2012, les propriétaires des immeubles dont le permis de construire a été délivré postérieurement à la date de mise en service du réseau d'assainissement devront s'acquitter de la participation pour l'assainissement collectif fixée à 2 500 € TTC.

3°/Rapports annuels : Les rapports 2011 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et l'assainissement non collectif établi par le S I A d'Eau de la Vallée de l'Isle de St Médard de Guizières, et celui sur l'assainissement collectif dont la gestion administrative, et l'entretien du réseau et du lagunage, sont assurés par la Mairie, sont disponibles en Mairie.

4°/ Raccordements : Les vestiaires du stade et l'atelier municipal sont en cours de raccordement au réseau.

CENTRE NAUTIQUE

SNACK LA PLAGE : La candidature de Mme Sandrine GODET est retenue en vue d'exploiter le snack de la plage « Le Petit Doubleau » pendant l'été 2013 moyennant une redevance de 6 400€ frais d'électricité, de bois pour le barbecue, et d'assainissement en sus.

FONDS DE CONCOURS : Cette année encore, la CALI apporte une aide financière de 5000€ sur présentation du bilan de fonctionnement du site. Cet été, environ soixante personnes se sont retrouvées pour assister sur la plage à la diffusion d'un cinéma de plein air et visionner 'Le Fils à Jo' avec Gérard Lanvin.

CONTROLE DES JEUX : Vu les normes européennes applicables aux équipements d'aires de jeux, un contrôle technique de vérification des aires de jeux et du parcours santé au centre nautique et de loisirs, a été effectué, ainsi que des tests de charges des cages de buts de football. Plusieurs jeux seront remplacés sur la plage.

ECOLE PRIMAIRE : ANNEE 2012 - 2013

En ce début d'année, l'effectif de l'école s'élève à 74 élèves. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux élèves de l'école (Naomie Bouinot, Jeanne Chabrat, Lylou Chevalier, Léna Cheyreaud, Maxence Daunis, Lilian Delarbre-Chatain, Dorian Duplacier, David Foulex-Rousselet, Maé Lamoureux, Nolan Landon, Léa Lutaud, Elise Merlet, Hugo Millot, Enzo Cassin).

Lors du 1^{er} trimestre, tous les élèves de GS/CP et CE1 ont pu bénéficier d'un cycle natation à la piscine de Saint Seurin sur l'Isle. Les élèves de CE2/CM1 et CM2 ont travaillé sur le thème des déchets (tri, recyclage, ...) et ils ont pu découvrir le pôle environnement du SMICVAL où ils ont fabriqué du papier recyclé. Les élèves de PS/MS/GS ont mené des expériences en classe sur le thème de l'air à l'occasion de la fête de la science. Pour clore le trimestre, « l'arbre de Noël » aura lieu vendredi 21 décembre en fin d'après-midi, il est organisé en collaboration avec l'association de parents d'élèves, un spectacle sera alors offert aux enfants. Nous rappelons que l'école bénéficie de services périscolaires : cantine, garderie et ramassage scolaire.

La répartition pédagogique est la suivante :



▪ Classe de PS, MS et GS : Mme MARCHESSEAU Sabrina



▪ Classe de GS, CP et CE1 : Mlle PUYSEGUER Fanny



▪ Classe de CE2, CM1 et CM2 : Mlle DUBEAU Coralie

Les enseignantes souhaitent de joyeuses fêtes aux enfants et aux familles de Saint Christophe de Double.

ÉTAT CIVIL

1. Carnet Rose :

Le 26.01.12 - SCAPOLO Etan Téo '4 Le Fourquet'
Le 11.02.12 - LEMAIRE Pauline Marion '40 Le Bourg'
Le 13.03.12 - CANTIRAN Léandre '83 Le Bourg'
Le 21.06.12 - CHEYREAU Etan '15 Le Barrail'
Le 15.10.12 - MILLOT Théo Alain '27 Fenouil'
Le 04.11.12 - LUTAUD Alizée '70 Le Bourg'
Le 14.12.12 - DAUNIS Jade '5 Champ Barrié'

2. Mariages :

Le 30.06.12 - LACAZE Yan Pascal Marc
et DESTREBECQ Claire Marie '13 Le Pin'
Le 28.07.12 - SOUBIE Raymond
et SERTI Samira '2 Lestrade'
Le 04.08.12 - DEVEIL Patrick
et DONADIEU Nathalie Eva '14 Le Barrail'
Le 04.08.2012 - MARCERON Alexandre
et ARNAUD Emeline Alice '11 Le Barrail'
Le 11.08.12 - LAVAUD Eric
et MONTAUZON Audrey Carine '20 Le Pin'

Félicitations aux heureux parents et aux nouveaux époux. Nos meilleurs vœux ainsi qu'à leur famille.

3. Décès :

Le 18.01.12 - CHAUSSEPIED Madeleine '13 Le Pin'
Le 05.02.12 - JANOT Simone 'Le Ronzeau'
Le 22.02.12 - PATRI Serge Gilles '5 Le Pin'
Le 28.02.12 - POMMIER Josette '7 Le Barrail'
Le 09.03.12 - BEAUVERTU Yvette 'Le Ronzeau'
Le 04.04.12 - BARDINEAU René '17 Pinceguère'
Le 01.05.12 - FAUX Marguerite '1 Les Etangs'
Le 02.05.12 - de BEAUCHAMP Jacqueline '4 Beauregard'
Le 07.05.12 - LAMOUREUX Simone 'Le Ronzeau'
Le 05.05.12 - VASQUEZ José Antonio '20 Le Bourg'
Le 29.06.12 - DEMBOWSKI Wieslaw 'Monki Pologne'
Le 27.06.12 - MERCIER Mychaël 'Paillot'
Ex - Président de l'ACCA de St Christophe de double
Le 09.08.12 - VRILLEAUD Marie-Thérèse 'Fenouil'
Le 02.09.12 - GENEVIER Francis Michel '4 Fourquet'
Le 23.10.12 - FLEURY Paulette '4 Le Bonneau'
Le 14.11.12 - RADIN Maurice Adolphe '8 Paillot'

La Municipalité adresse ses très sincères condoléances à leur famille et amis.

VIE PAROISSIALE

L'Eglise est ouverte chaque jour grâce à la bonne volonté de personnes dévouées.

Au cours de l'année 2012, quatre baptêmes ont eu lieu en l'église de Saint Christophe :

Le 04/08 Chloé DESSENDIER
Le 04/08 Etan SCAPOLO,
Le 15/08 Gaëtan PICQUES-VALLES
Le 28/10 Axel BARDEAU

Les messes ont lieu en semaine célébrées par **M. L'Abbé VRIGNAULT**, prêtre responsable du secteur. Les dates sont indiquées à l'entrée de l'Eglise.

Noël approche et pour la 3^{ème} fois, une famille va installer une crèche

Pour plus d'informations, préparation au baptême ou au mariage, inscription à la catéchèse, visite à un malade, vous pouvez prendre contact avec le prêtre, 10 rue Gambetta à COUTRAS Tel 0557490479

Joyeux Noël et Bonne Année 2013

DISTINCTIONS

MEDAILLES DU TRAVAIL :

Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde a accordé, la MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL aux personnes dont les noms suivent :

❖ Echelon de GRAND OR à :
🚩 **Mme LITOT Odette** « Le Frappier »
AMCOR Flexibles à Saint Seurin sur l'isle

❖ Echelon d'OR à :
🚩 **M. LITOT Jean Louis** « Le Frappier »
KSB SAS à La Roche Chalais

❖ Echelon d'ARGENT à :
🚩 **M. ARNOUX Thierry** « Serpe »
SIVAQ à Coutras

❖ Echelon de VERMEIL à :
🚩 **M. GERVEAU Philippe** « Beytour »
AMCOR Flexibles à Saint Seurin sur l'isle

MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS :

❖ Médaille de BRONZE à :
🚩 **M. TOSELLI Jean Luc** « la Cime du Pré »

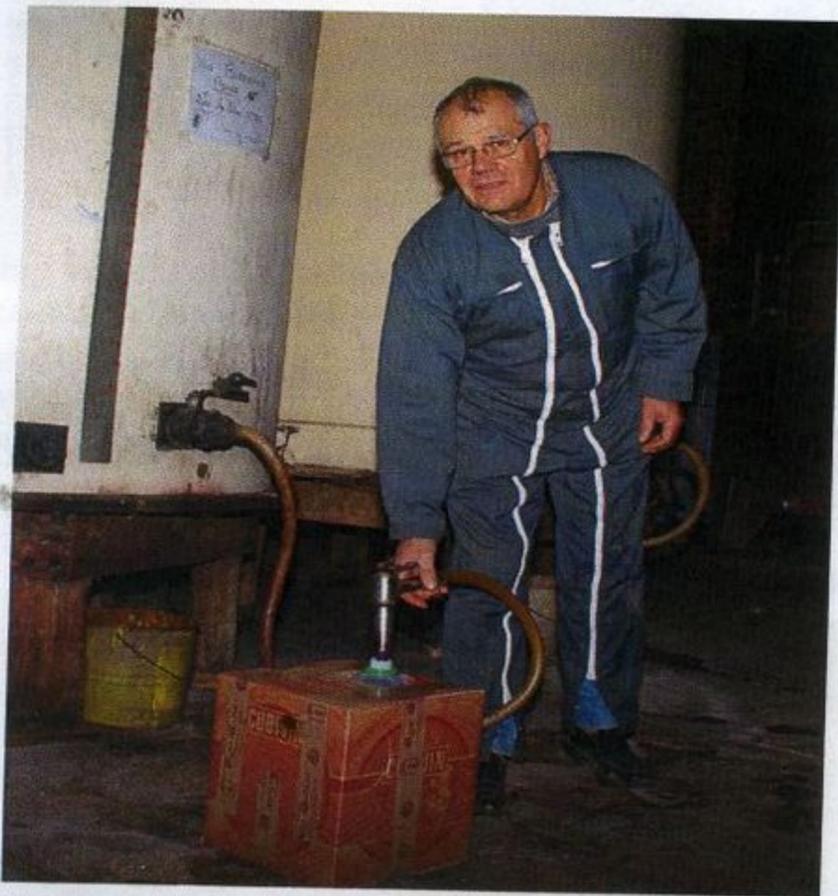
Félicitations pour ces nombreuses années de dévouement et de labeur

VIE AGRICOLE

Cave coopérative intercommunale viticole Roy Galant 2012 : Le Millésime du grand changement.

Départ de Personnel :

Marlène DEVAURE, secrétaire-comptable de la Coopérative depuis le 1^{er} mars 1980 quittera ce poste au 31 décembre 2012 pour licenciement économique. Le Maître de chai, Jean-Jacques BARRIERE, va faire valoir ses droits à la retraite à partir de fin 2012.



Depuis le 1^{er} septembre 1973, date de ses premières vendanges, Jean-Jacques Barrière, élabore les meilleurs 'Roy Galant' sous le contrôle de l'œnologie du laboratoire de l'U.C.V.A. à COUSTRAS

Fin de la vinification sur le site de St Christophe :

Jean-Jacques BARRIERE n'étant pas remplacé, le président J. J. RESSE avec l'accord de son conseil d'administration a demandé l'adhésion de la cave pour apport de vendange aux vigneronns de St Pey /Génissac.

Le 7 mars 2012 leur conseil d'administration a accepté cette demande. Le bulletin d'adhésion et d'engagement a été signé par M. RESSE le 14/09/12.

La Coopérative a donc récolté les premières vendanges sans vinification sur le site. Les raisins déversés dans des caissons ont été transportés à St Pey de Castets pour y être vinifiés.

Au titre de cette récolte 2012: 5 200 Hl sur une surface de 108 Ha, pour 20 déclarants, ont été livrés.

Poursuite de la vente du Roy Galant sur le site :

Cependant, à St Christophe, Marie-Claire Barrière continue à assurer l'accueil au public pour la vente directe au chai, les mardi, vendredi et samedi matin. Dans un premier temps, la Cave va écouler les stocks existants et ensuite, elle aura la possibilité de faire venir du vin de St Pey de Castets.

AUTRES ACTIVITES AGRICOLE:

- o EARL MICOINE & FILS, Viticulteurs à Paillot, vente au chai, en semaine après 17H30 ou RV 0557495459
- o Châteaux Bois Pertuis & Bois Chantant 0557698497
- o Patrick & Marie-France PILLET, conserves fines, canards gras, élevage d'escargots, produits frais à cuisiner soi même ou sous vide, Beytour, 0557695236
- o Robert WHITE, éleveur, 9 Seguire, 05 57 69 09 12
- o Didier MALAISE entretien espace vert, 0557695240
- o Pépinières de la Double, haies, arbustes, conifères, Jacques et Michel PAPILLAUD, Plaisance - 0557695103
- o Eric et Elisabeth GUTTIERREZ, fromage fermier, 'Le Brebis de la Double - 26, La Chaux, - 0557690774

VIE ECONOMIQUE

ACCUEIL TOURISTIQUE & RESTAURATION

- o Restaurant la Forêt, Sandrine GODET, - Ouvert toute l'année - Menu à 49 € pour le Réveillon du Nouvel An Sur réservation jusqu'au 29/12 - 0557495002/ 0679889006
- o Snack Petit Doubleau Sandrine GODET 0557495421
- o Patrick & Marie-France PILLET, Ferme auberge Beytour, 0557695236
- o Jean-Pierre BERJONNEAU Gîte rural, Classé meublé de tourisme 3 étoiles, 05 57 49 54 60
- o Thierry & Margot ROUAULT, Chambre d'hôtes, Beauregard, 0557495013

ACTIVITES ARTISANALES ET DIVERSES

- o Patrick DELUT, Charpente - Couverture, 05 57 49 55 49
- o Gisèle LAMOUREUX, Vente de volailles, marché couvert de Libourne, 05 57 49 55 57
- o Joël CLUZEAU, plâtrier, 05 57 49 53 93
- o SARL ENTREPRISE DONATIEN, Maçonnerie, Couverture, Assainissement, 7 La chaux, 05 57 69 53 45
- o A.E.S., plateforme de compostage, Barrail de la Grand-Mère, 05 57 49 26 22 (Accepte tous déchets verts)
- o Jean-Michel HOSTEIN, taille de pierre, 09 79 95 01 91
- o Alain GANTCH, Le Bourg, Brocante - 06 76 64 34 68
- o Laurent CHATAIN, exploitant forestier, 05 57 49 52 03
- o Christian BERTET, exploitant forestier, 06 22 54 32 04

COMMERCANTS AMBULANTS SUR LA COMMUNE:

Ne pas hésiter à les contacter pour plus de renseignements

Boucherie - charcuterie:

- * Stéphane ARNOUD et Philippe CAPS – Parcouil
0553914211 - le mercredi
- * Bernard PORTEYRON La Barde 0630964284 le mardi
- * Albert VICAIRE Le Fouilloux 0546041257 le vendredi

Boulangerie – Pâtisserie -Portage de pain ou Epicerie

- * Christophe LELEU - St Médard de Guizières – 0557696040
tournées de pain le lundi - mardi - jeudi - vendredi - samedi
- * Le Fournil du Pizou 0553818390 - mercredi et samedi
- * Xavier BUIL –Au petit Pain St Médard - 0687011868 Tous les jours sauf dimanche
- * Jean Pierre VALADON Eygurande Gardedeuilh - Contacter : Eric : 0618614306 ou Marie France : 0632354654 - épicerie, fruits et légumes, pain - mercredi matin et samedi matin

ALERTE AU FRELON ASIATIQUE !

Carnassier vorace et très bon chasseur, il se nourrit d'abeilles et peut décimer une ruche entière, se multiplie à grande vitesse.

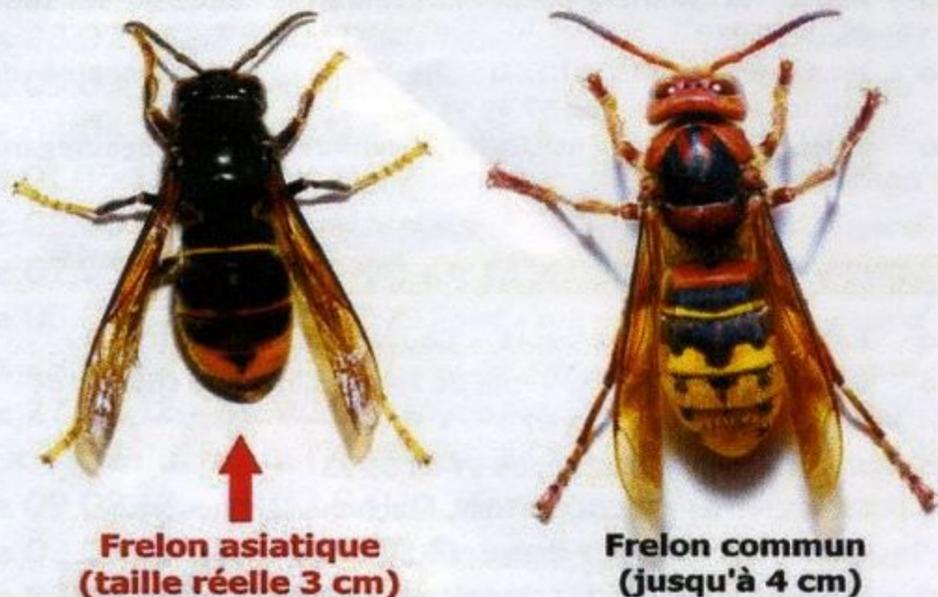
Attention de ne pas approcher d'un nid, son venin est virulent. Son nid ressemble à un œuf géant construit au printemps et durant l'été, soit en haut d'un arbre difficilement visible, soit au ras du sol, etc... (Abandonné en hiver).

Il existe un piège efficace : mélanger bière brune, sirop de cassis et vin rouge dans une bouteille coupée (type coca) installé dès la mi-février. Observez la direction prise par l'insecte lorsqu'il a capturé une proie pour connaître l'axe de recherche de son nid.

Si vous être piqué, rendre le venin inactif en le rapprochant d'une source de chaleur (ex : cigarette allumée), prendre des antihistaminique.

Si les premiers symptômes sont inquiétants, prévenir les secours très rapidement.

Plusieurs décès ont été enregistrés récemment.



Ce frelon n'est pas attiré par la lumière. Prévenir la mairie en cas de présence d'un nid. Intervenir le matin ou le soir vers le mois de juillet pour la destruction par un spécialiste.

N° contact Frelons : Yvan MERCIER 06 81 75 96 37

A.S.A. DE D.F.C.I.

André DUTOUR, Président, ☎ 06 19 56 51 21

Une cinquantaine de personnes était présente sur les **900 propriétaires forestiers** représentant **4377 hectares** de forêts, convoqués à l'assemblée de l'Association syndicale autorisée de défense contre les incendies (ASA DFCI) de St Christophe de Double, Les Eglisottes, Chamadelle, St Antoine sur l'Isle et Le Fieu, qui s'est tenue le 12/12 en présence de Pierre BARRAU, Conseiller Général, et Franck LHEUREUX, percepteur.

Une faible participation cependant due au morcellement de la forêt et à la dispersion des propriétaires. Néanmoins, l'association avance et les propriétaires présents sont conscients que le massif forestier important de la commune est un patrimoine à préserver contre les incendies.

En particulier, avec des pistes forestières qui pour être homologuées et bénéficier d'aide au financement, doivent avoir une largeur de 12 mètres, permettre le croisement de véhicules, et servir également de pare-feu pour stopper la progression de l'incendie.

La circulation sur les pistes est réglementée, mais les panneaux implantés font l'objet d'incivilités.



Avec l'accord des propriétaires concernés, il est procédé au curage des points d'eau et à l'aménagement des accès pour une meilleure circulation des pompiers en cas de sinistre

Un programme d'aménagement de points d'eau a été réalisé sur les communes de Chamadelle, Les Eglisottes, et St Christophe pour un montant de travaux de 19 706 €, subventionné à hauteur de 6 545.81€ par l'Etat, et de 6 702.42€ par l'Union Européenne.

Cette année, l'ASA de DFCI a également acheté une cuve de 2000 litres qui sera utilisée lors de la surveillance du feu après le départ des pompiers – Coût : 6 162.70 € dont 4 930.16 € de subventions.

Dans les travaux à venir, une commande globale d'arène pour les cinq communes (ou de calcaire), sera réalisée et les livraisons seront réparties en fonction de longueurs des pistes forestières existantes dans chaque commune.

VIE ASSOCIATIVE

Association de Parents d'Elèves

Stéphanie MALAISE, Présidente, ☎ 0648778889

A l'aube de cette nouvelle année, l'association des parents d'élèves reste plus que jamais active.

En effet l'année passée l'association a fait de son mieux pour donner joie, plaisir et gaieté aux enfants, que ce soit par le biais d'activités (cinéma), de don pour les écoles (matériel, fournitures), de récoltes de bénéfices (loto, buvette) ou encore des participations financières afin de permettre aux enseignantes d'organiser diverses sorties éducatives et pédagogiques (Musée d'Aquitaine, voyage de fin d'année).

Une fois de plus, l'association remercie la générosité des habitants de la commune pour leur participation à la collecte de bonbons d'halloween.

Cette année, nous espérons toujours donner autant aux enfants, comme pour cette fin d'année où en collaboration avec les maîtresses, l'association offre un spectacle aux enfants et à leur famille.

Les enfants ont pu réaliser des ventes de chocolat afin de récolter des bénéfices pour de futurs voyages scolaires, pour votre participation, MERCI !!!

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2013.

Pour les enfants, MERCI.

Ensemble du bureau :

Présidente :	Stéphanie MALAISE
Vice-présidente :	Aurore ESPAGNET
Trésorière :	Stéphanie BERTRAND
Trésorière adjointe :	Edith SALLES
Secrétaire :	Emeline MARCERON-ARNAUD
Secrétaire adjointe :	Bettina LANDON

Membres actifs : Laëticia BENOTEAU, Séverine SORNAY, Amandine FURET, Audrey MARLY, Jordane SCHMIT et Céline CARTEAUX

Moto Club Coutrillon

Pascal Yvres, Président, ☎ 06 12 43 34 07

Site internet www/motoclubcoutrillon.com

L'entraînement réservé aux membres du club a lieu les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés sur le terrain. En juillet août un partenariat avec le Conseil Général de la Gironde offre des stages aux jeunes dans le cadre de l'opération Aventures Gironde.

Le Président

GROUPEMENT DE PROPRIETAIRES FORESTIERS

Danièle MENERET, Présidente, ☎ 05 57 49 53 41

Créée en 2004, cette association regroupe 68 adhérents, habitants des communes de Les Eglisottes et Saint Christophe, et a pour objectif de défendre les droits des propriétaires forestiers contre les abus, les actes d'incivilité, et le non-respect de la propriété privée.

En voici le nouveau bureau :

Présidente : Danièle MENERET
Secrétaire : Jean-Louis MENERET
Trésorier : Régent GORRICHON



Tous les champignons sont comestibles dont certains une seule fois

Jeunesse Sportive Saint Christophe

Jean-Louis BEINAT, Président, ☎ 06 42 13 06 32

Les instances du District rencontrent régulièrement les clubs. Samedi 6 octobre, des membres de la commission des coupes et du football diversifié ont ainsi effectué le tirage de la Coupe de District et de la Coupe Philippe-Malville à la salle polyvalente.

L'idée des instances du District de se déplacer directement dans les clubs a plutôt séduit les dirigeants bénévoles qui s'investissent dans leur structure associative. Pour eux, recevoir le District, comité de direction ou une commission représente un événement rare qu'ils ont parfaitement réussi.

Aussi, même si le tirage des Coupes du District et Philippe-Malville était pour le moins décentralisé, il a tout de même attiré une cinquantaine de passionnés du ballon rond.

Le District a félicité le club de Saint Christophe De Double pour le formidable parcours de la saison 2011-2012 et son accession en 2^e Division ainsi que pour son début de saison 2012-2013.

Les dirigeants locaux et notre président ont accueilli les participants, avec la présence de l'adjoint au maire Monsieur Alain ARNOUD : Ce sont eux qui ont procédé au tirage au sort des deux coupes, offrant parfois des matchs ouverts et quelques derbys croustillants qui devraient attirer de nombreux spectateurs dans les tribunes.

Bonne et heureuse année 2013 à tous.

La JSSC

Comité D'Organisation Des Loisirs

Alain ARNOUD, Président, ☎ 05 57 49 50 41

Le Comité d'Organisation des Loisirs de Saint Christophe de Double a en charge la gestion des activités touristiques et de loisirs, et de la pêche au plan d'eau du centre nautique municipal.

Bilan de la pêche :

Le nombre des différentes cartes vendues au cours de la saison 2012 est sensiblement le même que l'année passée pour les cartes annuelles, supérieur de 50 pour les cartes à la demi-journée et de 34 pour les cartes journalières. Ont été vendues 27 cartes annuelles hors commune, 11 cartes annuelles, 3 cartes hebdomadaires, 112 cartes à la demi-journée et 98 cartes journalières.

La recette générale s'élève à 3 848 €.

Empoisonnement pour la saison 2013 :

- 100 kgs de gardons de 2/3 étés
- 50 kgs de tanches 3 étés (200 à 500 g)
- 50 kgs de carpes 3 à 5 kgs
- 50 kgs de carpes royales de 1 à 3kgs

Enduro de pêche à la carpe des 13, 14 et 15 avril 2012. Il a réuni 13 équipes de 2 pêcheurs :

- Equipe gagnante : Mrs. MALAISE Ludovic et GAUTIER Patrice de Les Peintures avec 6 prises : 14,800 kg – 10,500 kg – 9,050 kg – 9,250 kg – 9,700 kg et 14,400 kg soit un total de 67,700 kg.
- 2^{ème} : Mrs. PEYRUCHAUD David et CHAUMONT Nicolas de Mussidan avec 4 prises : 14 kg – 10,800 kg – 7,800 kg – 9,900 kg soit un total de 42,500 kg.
- 3^{ème} : Mrs. BOURREAU Brice et PLANTEY Mickaël de Montguyon avec 2 prise de 10,600 kg et 6,200 kg soit un total de 16,800 kg.
- 4^{ème} : Mrs. NEBOUT Damien et FAILLY Alexis de Guîtres avec 1 prise de 14 kg.
- 5^{ème} : Mrs GUELLARD Jean-Pierre et MAGARDEAU Frédéric de Belvès avec 1 prise de 12 kg.
- 6^{ème} : Mrs. DUBLE Dominique et DUBLE Nicolas de Les Eglisottes avec 1 prise de 11,200 kg.
- 7^{ème} : Mrs LASFAT Jean-Michel et LASFAT Nicolas de St Michel Lesparon avec 1 prise de 5,300 kg.
- 8^{ème} : Mrs ANGLADE Jean-Louis et DUBOIS Antony de Douzillac avec 1 prise de 4,300 kg.



Dans le lac, de très belles pièces sont pêchées régulièrement

Enduro de pêche à la carpe des 14, 15, 16 septembre. Il a réuni 12 équipes de 2 pêcheurs :

- Equipe gagnante : Mrs COURTAZELLES Didier et RICO Christophe de Les Eglisottes avec 3 prises : 10,400 kg - 13,400 kg – 8,500 kg soit un total de 32,500 kg.
- 2^{ème} : Mrs ANGLADE Jean-Louis et DUBOIS Antony de Douzillac avec 3 prises : 8,600 kg – 8,800 kg et 13,500 kg soit un total de 30,900 kg
- 3^{ème} : Mrs COUVERT Mickaël et COURTAZELLES David de Galgon avec 2 prises : 6,100 kg et 9 kg soit un total de 15,100 kg.
- 4^{ème} : Mrs. BOURREAU Fabrice et PLANTEY Mickaël de La Barde avec 1 prise : 9,600 kg
- 5^{ème} : Mrs. BINOT Jean-Luc et BINOT Jérémie de St Médard de Guizières avec 3 prises : 2 kg – 4 kg et 9 kg soit un total de 15 kg.
- 6^{ème} : Mrs. NICOLAS Rémy et DUBLE Dominique d'Abzac avec 1 prise de 7 kg.
- 7^{ème} : Mrs. LASFAT Jean-Michel et ROUSSELET Franck de St Michel Lesparon avec 1 prise de 6,400 kg.
- 8^{ème} : Mrs. DEBAT Cyril et PROVOST Ladi de Chamadelle avec 1 prise de 6,400 kg.
- 9^{ème} : Mrs. CARRE Xavier et LASFAT Nicolas de St Aigulin avec 2 prises : 1,300 kg et 1,400 kg soit un total de 2,700 kg.



Chaque saison, des empoisonnements importants sont effectués

Le prochain week-end de pêche à la truite aura lieu les 2 et 3 mars 2013 à 8 heures

La réouverture de la pêche est prévue le samedi 23 mars 2013 à 7 heures

Le premier enduro de pêche à la carpe se déroulera les 12, 13 et 14 avril 2013

Le deuxième enduro de pêche à la carpe se déroulera les 13, 14 et 15 septembre 2013

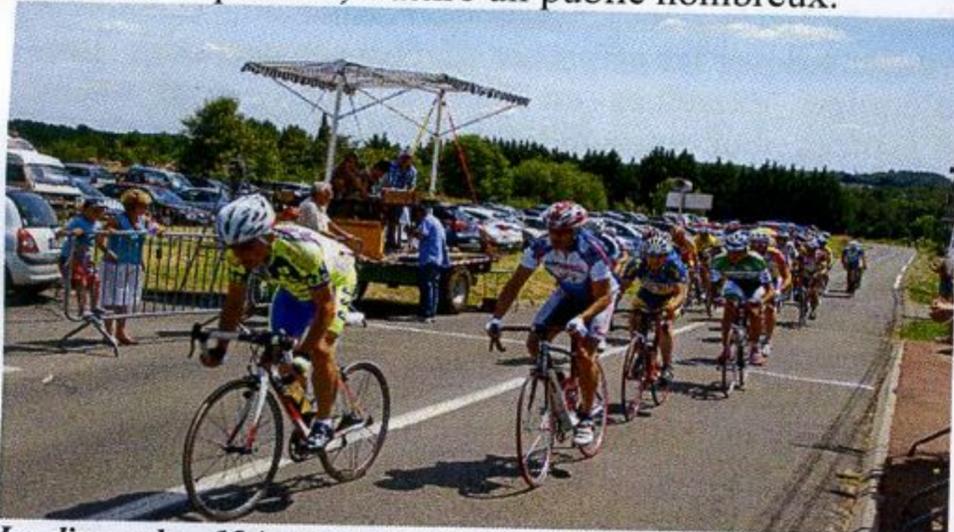
Animations 2012:

Le comité des loisirs a organisé trois soirées : * Jimboura, * Magret pour feu de la St Jean et * Pot au feu. Une soirée entrecôte s'est déroulée en association avec les Boulistes de la Double. A chacune de ces soirées, ce sont entre 80 et 130 personnes qui étaient réunies, et l'ambiance était très conviviale.

Fête locale des 21 & 22 juillet 2012:

La fête locale, malgré les nouvelles règlementations et les multiples difficultés d'organisation a été une réussite.

Le samedi après-midi, les joueurs de pétanque se sont retrouvés pour disputer le concours réservé aux licenciés du club. En soirée, de nombreux convives étaient présents pour partager le repas champêtre organisé par le Comité d'Organisation des Loisirs en partenariat avec les Boulistes de la Double. Le dimanche, très ensoleillé cette année, le vide grenier, avec 113 exposants, a attiré un public nombreux.



Le dimanche, 124 coureurs participaient à la course UFOLEP, sous le contrôle du club Saint Seurinois.

Vers 23 heures, le feu d'artifice sur le lac, offert par la municipalité, clôturait ces 2 journées festives.

Le Comité d'Organisation des Loisirs tient à remercier tous les bénévoles très actifs qui ont donné de leur temps et ainsi contribué au succès de notre fête locale.

COUTURE/BRODERIE : Deux après-midi par mois, des rencontres de couture/broderie ont lieu à la Mairie.

Lors de la saison écoulée, les participantes ont réalisé un chemin de table en s'inspirant d'un modèle de housse de coussin. Actuellement, le travail s'effectue autour du pliage de tissu pour obtenir des étoiles de Noël qui seront ensuite assemblées pour former un sapin.

Les travaux sont réalisés à la main ou à la machine à coudre. Jours et Horaires disponibles en Mairie ou au 05 57 49 57 97. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, nous vous accueillerons avec plaisir, vous pouvez aussi partager ce moment de convivialité avec un tricot ou tout autre travaux d'aiguilles.



Initiation à la broderie. Réalisation et confection d'ouvrages de loisirs créatifs, mais aussi initiation et apprentissage de la couture usuelle, utile dans la vie courante

Calendrier 2013 des animations & soirées prévues :

- Le samedi 16 février 2013 – Soirée Jimboura (limité à 120 personnes)
- Le samedi 16 mars 2013 – 2^{ème} soirée Jimboura (limité à 120 personnes)
- Le samedi 15 juin 2013 – Feu de la St Jean avec menu Magret
- Les 20 et 21 juillet 2013 - Fête locale avec soirée entrecôte le samedi
- Le samedi 9 novembre 2013 - Soirée à déterminer
- Le week-end des 13 et 14 juillet 2013: Rassemblement des anciens élèves scolarisés avant 1968 à l'école primaire

Marche : Les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois, un groupe de personnes se retrouvent pour une marche d'1 heure 30 environ, dans nos agréables chemins communaux. Si vous êtes intéressés, le rendez-vous est fixé aux terrains de tennis, à 15 heures.

Le Comité des Loisirs présente à toutes et à tous ses Meilleurs Vœux pour cette année 2013.

LE BUREAU

Association Communale de Chasse Agréée

Lionel RONGIERAS, Président, ☎ 06 25 63 50 77

Composition du bureau :

Président :	Lionel RONGIERAS
Vice-président :	Michel FURET
Trésorier :	Régis CONESA
Secrétaire :	Cédric FURET
Membres actifs :	Antony ESPAGNET, Lionel SCAPOLO, Philippe DUBOZ

Le mot du Président :

Cette année, de nombreux chasseurs ont répondu présents à notre assemblée générale du mois de juin et je les remercie encore une fois.

L'ACCA de St Christophe regroupe 170 adhérents, et pour satisfaire tous les modes de chasse nous essayons d'être à l'écoute de chacun afin qu'ensemble, nous puissions perpétuer cette passion qui nous est chère et capitale pour notre environnement.

L'année 2012 a été le début d'une prise de conscience de nombreux chasseurs.

L'équipe des chasseurs de St Christophe vous souhaite une bonne année 2013.

Le Président

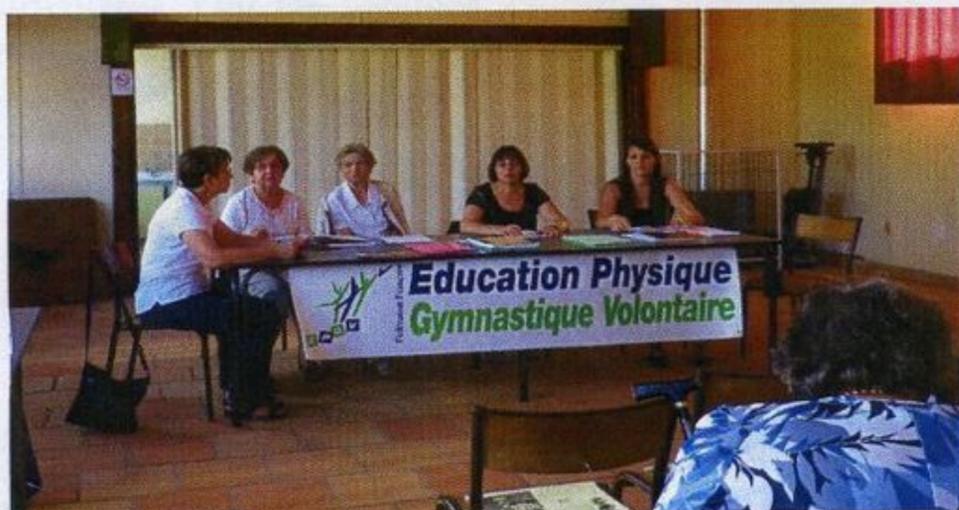
Les Tonics de La Double (Gymnastique Volontaire)

Martine Lecouleux, Présidente, ☎ 05 57 49 54 22

**SPORT
SANTÉ**

La Gymnastique Volontaire :
C'est à la salle polyvalente tous les lundis de 19 à 20 heures (gym douce), et de 20 à 21 heures (gym tonique)

Le Club de G.V. a clôturé la saison 2011/2012 avec 30 licenciées de 17 à 84 ans et 86 heures rémunérées



A l'occasion de l'A.G. du 2 juillet, le club a remercié Renée Hurtau, Maire, pour la subvention versée, ainsi que les agents communaux qui assurent l'entretien des locaux et allument le chauffage dans la salle.

La pratique régulière de la G.V. permet, en cours hebdomadaires d'une heure, de travailler autour de plusieurs axes pour le développement du bien-être quotidien, comme :

- le renforcement musculaire,
- l'amélioration de la souplesse,
- le cardio-respiratoire,
- le perfectionnement moteur,
- l'équilibre.



L'animatrice doit savoir redonner confiance, en montrant que le sport se vit, ici, sans compétition.

Le repas de fin de saison à la Ferme Auberge Patrick & Marie-France PILLET, à Beytour a été l'occasion de fêter ensemble les 80 ans de Marguerite Déchartre.

A Noël, chacune a reçu un cabas sérigraphié FFEPGV.

Karine MENZATO, animatrice diplômée :

Les nouveaux arrivants ont tendance à se comparer systématiquement aux autres, ils vont aller au-delà de leurs capacités, au risque de se faire mal. Karine doit donc leur apprendre à évaluer leur progrès dans leur vie quotidienne : monter les escaliers sans être essoufflé, se baisser sans effort...".

Pour éviter le découragement, Karine doit également veiller à doser les efforts et adapter ses exercices. Jeux d'équipe, exercices en face à face... sont autant d'astuces pour créer du lien entre les adhérents. Car ne l'oublions pas, faire du sport avec un ami est le meilleur remède contre le découragement et la paresse.

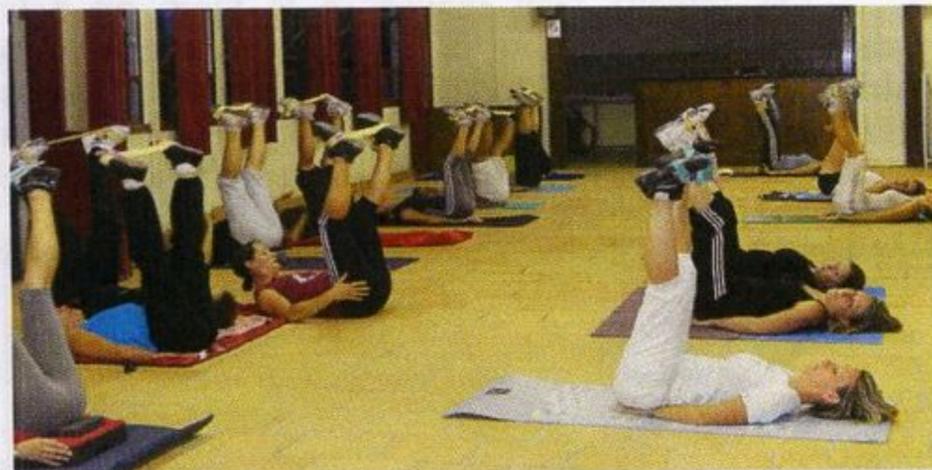
« Ne craignez pas d'être jugé, ou de vous retrouver obligé d'être assidu. L'animatrice est là pour aider et conseiller, en douceur. Faites-lui part de vos attentes, vos remarques lui seront utiles pour vous guider ».

Saison 2012/2013 :

Les tarifs de licence sont fixés à 89 € pour une heure, et 109 € pour deux heures hebdomadaires. Le paiement peut être aménagé, ou effectué en Coupon sports ou chèques vacances. (Les tarifs jeunes de moins de 18 ans sont maintenus à 62 € et 82 €). Les premières séances de découverte sont offertes par le Club.

Un partenariat CODEP33 / Fédération Française de Randonnée Pédestre permet le remboursement réciproque de 5 € sur chacune des licences.

Christel MESTREAU, licenciée, a suivi la formation comme Nadège de BETTIGNIES de remplaçant occasionnel bénévole, en cas d'absence de Karine.



En Gironde, la Gymnastique Volontaire, c'est aussi 20806 licenciés, 797 dirigeants licenciés, & 277 animateurs qui initient au 'Sport-santé'. Site F.F.E.P.G.V. :

www.sport-sante.fr/ffepgv/gironde

Le Club de GYM souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une Parfaite Santé pour l'Année 2013, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers.

Les Boulistes De La Double

Yannick COUTAUD, Président, ☎ 0557695782

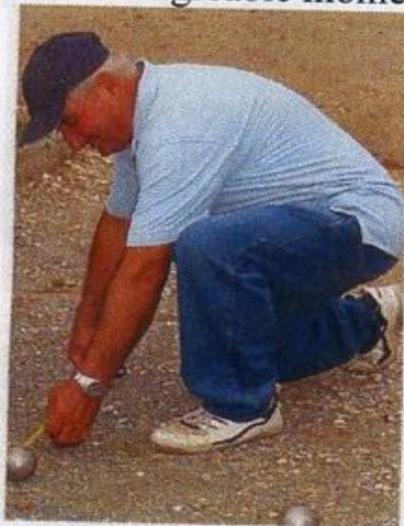
Après une saison remplie seulement de 8 concours sur 9 prévus, un annulé à cause de la météo capricieuse (mais une bonne après midi de carte malgré tout), avec une petite moyenne de doublettes, ces concours sont comme convenu à l'assemblée générale ouverts aux membres du club avec un ou une invité(e).

Cette année nous n'avons eu que 41 licenciés, chiffre légèrement en baisse par rapport aux années précédentes. Certains ont été assidus aux concours avec des résultats à la clé.

Voici le classement de ceux qui ont marqué le plus de points aux concours durant l'année :

1 ^{er}	ROULET Régis	avec	92,0 pts
2 ^{ème}	CALVET Jacky	avec	84,0 pts
3 ^{ème}	MENZATO Frédéric	avec	51,5 pts
4 ^{ème}	COUTAUD Yannick	avec	51,0 pts
5 ^{ème}	BRULATOUT Alain	avec	49,0 pts
6 ^{ème}	BANIZETTE Michel	avec	41,5 pts
7 ^{ème}	HORRU Jean Michel	avec	37,0 pts
8 ^{ème}	DELOUBES Yvon (Peps)	avec	35,5 pts
9 ^{ème}	DUROZIER Bernard (Maxou)	avec	35,0 pts
10 ^{ème}	GODET David	avec	31,5 pts
11 ^{ème}	CHALET Jean Luc (Lulu)	avec	30,0 pts
12 ^{ème} ex aequo	GODET Pascal - ROBIN Reynald	avec	29,5 pts
14 ^{ème}	BEINAT Jean Louis	avec	28,0 pts
15 ^{ème}	RONGIERAS Frédéric (Rouby)	avec	25,5 pts

Malgré tout, il existe une grande convivialité au sein du club, lors des différents rendez vous que nous avons tout au long de l'année avec le 8 mai un repas gratuit pour l'ouverture de la saison suivi d'un concours, le 21 juillet concours de la fête locale, plus le repas en partenariat avec le comité des loisirs, et pour clôturer la saison l'après midi du 13 octobre un concours avec tirage au chapeau suivi dans la soirée de notre banquet où 80 convives se sont retrouvés pour passer un agréable moment.



Au nom des boulistes

je vous souhaite un

JOYEUX NOEL

ainsi que de

**BONNES FETES
DE
FIN D'ANNEE.**

J'espère retrouver un grand nombre de personnes durant l'année 2013, surtout à l'Assemblée Générale du club des boulistes qui se tiendra fin février début mars 2013, pour un lancement des concours prévu courant avril 2013.

MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2013

Le Président

Club des Amis du 3^o Age

Yves GUILLON, Président, ☎ 0557495426



Les sorties au restaurant sont l'occasion de se retrouver régulièrement dans la convivialité autour d'un bon repas

Le club des amis du 3^{ème} âge continue son petit bout de chemin. Nous avons perdu quelques adhérents qui ne peuvent plus se déplacer et nous avons eu un décès cette année.

Ce qui fait que nous ne nous retrouvons plus que 41 présents à nos réunions bi mensuelles, qui se déroulent les 1^{er} samedi et le 3^{ème} jeudi de chaque mois.

Nous remercions la municipalité pour la subvention, le prêt et l'entretien de la salle. Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, santé, et bonheur à tous.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui veulent venir nous rejoindre lors de nos sorties autour d'un bon repas où l'on se retrouve au restaurant « la forêt », ou à l'auberge à la ferme « chez Pillet ».

Le Bureau



Photo primée au concours 11 de la Photo OT St Seurin/l'Isle 2012
Réalisation : Frédérique Prévost 'Les Métairies du Frappier »

F. N. A. C. A.

Jean PISARSKI, Président, ☎ 05 57 69 60 59
Comité Interdépartemental des Anciens combattants
d'Algérie, Maroc et Tunisie

Le mercredi 31 octobre 2012, à St Christophe de Double, en présence d'une forte participation, se sont retrouvés les adhérents anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) du Comité intercommunal de St Seurin sur l'Isle, groupant les communes de : GOURS, PORCHERES, ST ANTOINE SUR L'ISLE et SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE, pour la tenue de leur Assemblée Générale annuelle.

Trois amis sont décédés au cours de l'année : Serge PATRI, Guy BECHADE et Alexis URBANIAK.

Une minute de silence a été observée à l'ouverture de l'assemblée Générale.

Nos amis Jean Albert BERTET, vice-président - Jacques DUNAT, secrétaire adjoint - Michel BRULATOUT, vérificateur aux comptes ont été reconduits dans le bureau 2012/2013.

Porte-drapeaux : Jean Albert BERTET et Michel BRULATOUT.

Festivités prévues en 2013 : repas, sortie, journée détente.

Nous venons d'apprendre la loi adoptée par le gouvernement :

« Article premier : la République Française institue une journée Nationale de souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc.

Article second : cette journée, ni fériée, ni chômée est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez le feu en Algérie. »

Le Comité de la FNACA présente à toutes et tous ses vœux les plus sincères, pour cette nouvelle année 2013.

Le Bureau



SOCIETE DES LECTEURS ET LECTRICES DE L'HUMA

Joseph BEYNEY, Président ☎ 05 57 41 23.15

Cette association loi 1901, à but non lucratif, a pour objectifs de défendre et soutenir la presse écrite, notamment la presse d'opinion.

Siège : 16 Le Pin 33230 St Christophe de Double.

Le Président

Hommage à Serge PATRI

Né le 12 mars 1938 à Saint Christophe de Double, Serge PATRI, nous a quittés le 22 février 2012.

Elu Conseiller Municipal du 6 mars 1983 au 14 mars 2008, soit pendant trois mandats, investi au sein de plusieurs commissions, homme jovial et avenant, il savait toujours garder sa bonne humeur.

Ancien combattant d'Afrique du Nord, Serge PATRI était responsable au Comité de la FNACA depuis 1970 comme vérificateur aux comptes.

Engagé volontaire par devancement d'appel dès le 6 janvier 1958, il a effectué 20 ans ½ de services pour terminer au grade d'Adjudant-Chef. Il avait obtenu le Brevet de parachutiste le 2 octobre 1958, le Certificat inter-armes le 23 février 1963, le Brevet d'aptitude au largage lourd le 20 octobre 1966. Il totalisait 600 sauts en parachute et 1238 heures de vol.

Décoré de la médaille militaire par décret du 29 janvier 1974, il a été cité à l'ordre du régiment le 10 juin 1961, a obtenu le titre de reconnaissance de la nation, la croix du combattant, la médaille d'Afrique du Nord, et la Carte du combattant.

Revenu au pays après sa longue carrière militaire, il s'est particulièrement investi dans la vie municipale et associative, notamment de l'A.C.C.A. dont il a été président de nombreuses années.

Nous assurons sa famille de toute notre sympathie.

SERVICES AUX PERSONNES

- **CABINET INFIRMIER**, Soins à domicile, toilettes, Corinne SUSANT & David MESNIER Tél. 05 57 49 16 22
- **Françoise ARNOUD**, assistante maternelle agréée, Lieu dit Raclé - Tél. 05 57 49 50 41
- **Cathy GAILLARD**, assistante maternelle agréée, Lieu dit La Chaux - Tél. 05 57 69 78 30
- **Yves & Liliane NOEL**, Famille d'accueil pour personnes âgées, lieu dit Les Etangs - Tél. 05 57 69 29 65
- **E.I.N.L.** : Association de Services aux particuliers
L'Etablissement Intercommunal du Nord Libournais (EINL) assure l'aide à domicile des personnes âgées et / ou dépendantes en mettant à leur disposition des aides à domicile, des auxiliaires de vie sociale ou des assistantes de vie. Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt (50% des sommes versées dans la limite d'un plafond annuel).

Contact EINL : 05 57 49 01 16

PORTAGE DE REPAS

Un service de portage de repas à domicile sur les 32 communes est organisé par la Communauté d'Agglomération du Nord Libournais (CALI). L'ambition de ce service est de favoriser le maintien à domicile, de créer du lien social, d'apporter quotidiennement des repas en faisant le pari de la qualité des plats et des aliments. L'objectif de permettre l'accès à toute personne sur le territoire doit être rendu possible grâce à la politique tarifaire à caractère très social (grille tarifaire en fonction des revenus).

Service de proximité, le portage des repas à domicile se veut un service d'écoute, de disponibilité et de qualité, avec des repas aux goûts authentiques. Les repas sont livrés en liaison froide du lundi au vendredi. Le nombre de repas livrés est défini au choix du bénéficiaire et peut répondre à des besoins quotidiens (week-ends et jours fériés compris).

Contact au service communautaire : 05 57 55 61 97

INFORMATIONS MUNICIPALES

Stationnement dans le Bourg : Afin de préserver les travaux réalisés dans le cadre de la CAB, les véhicules doivent stationner sur les parkings aménagés.

Les trottoirs ne peuvent être utilisés que pour un arrêt minute et justifié. Merci pour votre civisme.

Les poubelles ne doivent être sorties que les jours de ramassage, et rentrées après le passage du camion.

Divagation des animaux : Les propriétaires de chats, de chiens, de moutons, de vaches ou de chevaux doivent veiller à la non errance de leurs animaux.

Le Recensement militaire : Vous allez avoir 16 ans. Vous devez donc penser à vous faire recenser, il y a là obligation. N'oublions pas qu'à partir de l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent de manière automatique et spontanée se faire recenser auprès de leur mairie.

Cette démarche citoyenne est nécessaire pour être autorisé à participer à la journée citoyenne, mais également aux concours et examens publics. En cas de non recensement, chaque situation peut être régularisée jusqu'à 25 ans.

Pour un recensement en bonne et due forme, il faut être porteur du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Toutes ces formalités remplies, la mairie vous délivrera une attestation qui vous servira pour vous présenter aux examens et concours publics avant l'âge de 25 ans, mais aucun duplicata ne sera délivré en cas de perte.

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE



1914 – 2014
Le GRAHC prépare la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale à Saint Christophe de Double

Des souvenirs de la Grande Guerre 1914-1918 restent oubliés dans nos familles : photographies, cartes postales et courriers des « poilus », livrets militaires, diplômes, médailles, effets militaires, etc ...

Faites-les revivre ! Il vous est possible de les présenter au secrétariat de la Mairie pour qu'une copie soit faite rapidement et que vous récupériez votre original au plus vite. Aucun document ne sera gardé. Ceci permettra à Ph. Deville, membre du GRAHC, de présenter en 2014 un tableau de la participation de la population de St Christophe à ce conflit.

Il n'y a pas que les soldats figurant au Monument aux morts qui soient concernés, mais aussi tous ceux qui y sont allés et en sont revenus ... plus ou moins traumatisés. Si les nouvelles familles récemment arrivées à St Christophe le désirent on pourra utiliser également les souvenirs de leurs anciens.



LE PASSÉ LOINTAIN

DE SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE

Par David REDON, Président du GRAHC

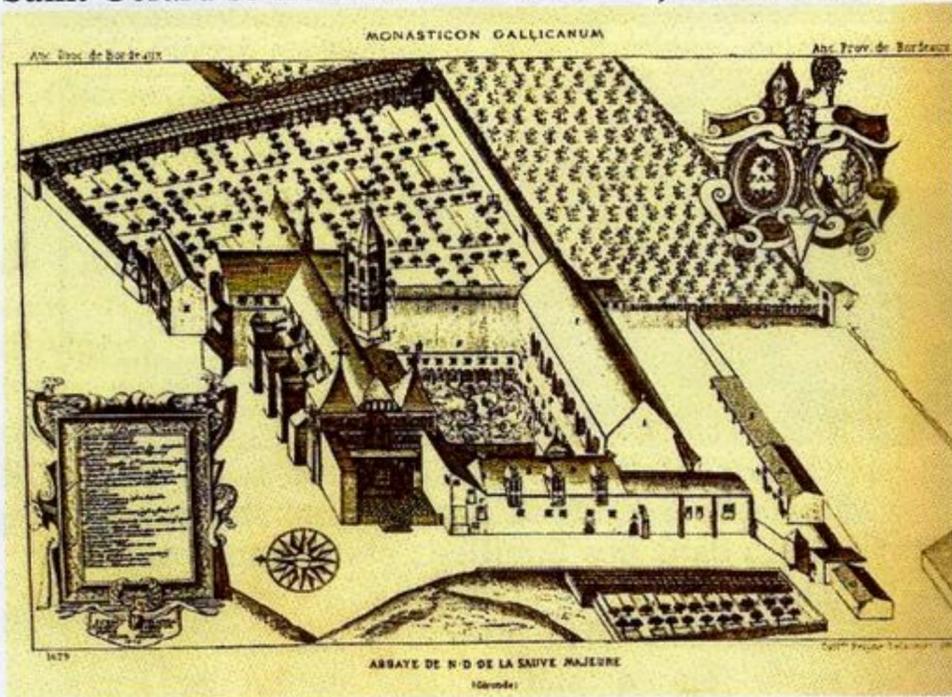
(Groupement de Recherches Archéologiques et Historique de Coutras).

Site Internet : <http://grahc.free.fr>

Un peu de géographie... Le bourg de Saint-Christophe-de-double est situé sur un emplacement qui a connu une occupation humaine très ancienne. Il est traversé par la ligne imaginaire de « séparation des eaux » de l'Isle et de la Dronne, c'est-à-dire qu'au nord du bourg l'eau se déverse dans des ruisseaux et fossés qui aboutissent à la Dronne, alors qu'au sud du bourg, l'eau aboutit vers l'Isle. Cette particularité naturelle, qui revêt une dimension stratégique importante, a été repérée depuis les temps les plus anciens.

Des documents : Les documents les plus anciens, que l'on connaisse aujourd'hui concernant Saint-Christophe-de-Double se trouvent inclus dans le cartulaire de l'abbaye de la Sauve-Majeure et datent des années 1079 à 1095.

Cette abbaye, fondée en 1079 par le duc d'Aquitaine et Saint Gérard se trouve à côté de Créon, en Gironde.



L'abbaye de la Sauve-Majeure était très puissante et avait des possessions dans toute l'Europe, mais surtout dans les environs.

des dîmes du pain et du vin des églises de Saint-Christophe et de Saint-Seurin qui sont à Puy-Dudon. »

On trouve 4 autres documents relatifs à Saint-Christophe-de-Double dans ce cartulaire.

Ces documents, un peu mystérieux, car peu clairs, sont les seuls que l'on ait pour tenter de comprendre et de connaître avec certitude le passé le plus lointain de la commune. Ils sont complétés, entre le XIIIe siècle et l'année 1410 par 8 mentions dans les archives des comptes de l'archevêché de Bordeaux qui nous indiquent les impôts payés par la communauté des habitants de Saint-Christophe de Double.

En résumé : Il y avait, non loin de Saint-Christophe, un lieu appelé Puydudon, qui était un prieuré de l'abbaye de la Sauve Majeure. De ce prieuré dépendaient plusieurs paroisses : Saint-Christophe-de-Double, Saint-Seurin-de-Double et Saint-Sulpice de Chacuzac. Aujourd'hui, tous ces lieux ont disparu et nous ne savons pas exactement où ils se situaient, sauf Saint-Christophe-de-Double. Saint-Sulpice-de-Chacuzac se situait probablement entre Lagorce et Chamadelle, autour du lieu aujourd'hui appelé « la chapelle » ; Puydudon se situait peut-être au lieu-dit « le Pin ». Le cartulaire fait apparaître plusieurs personnages. Itier de Berbezil était le seigneur de Barbezieux, qui était très puissant surtout dans la vallée de la Dronne. Les Eglisottes et Chamadelle dépendaient de ce seigneur. Il n'est donc pas surprenant de voir qu'il avait des possessions aussi dans Saint-Christophe.

Pierre, vicomte de Castillon était, lui aussi, un seigneur très puissant de cette époque. C'est plus inattendu de le retrouver à Saint-Christophe car ses terres étaient principalement entre la Dordogne et l'Isle.

Conclusion : Le Moyen-âge est une période assez méconnue dans le pays de Coutras. Le cas de Saint-Christophe de Double peut paraître peu clair et peu documenté... et pourtant, c'est une des paroisses pour laquelle on a le plus de renseignements ! Il faut attendre la deuxième moitié du XVe siècle (à partir de 1470) pour que le voile de brume se lève sur l'histoire locale et pour que des documents plus nombreux nous permettent de mieux comprendre l'occupation des sols et l'histoire de la commune.

Cette absence de document, très frustrante pour l'historien, laisse place aux rêves, aux fantasmes, à l'imagination... et c'est aussi très important !

Sources : Charles et Arlette HIGOUNET, Grand cartulaire de la Sauve Majeure, Fédération Historique du Sud Ouest, Bordeaux, 1996. Dom DULAURA, Histoire de l'abbaye de la Sauve majeure, 1683, édité en 2003, Editions de l'Entre-Deux-Mers. Archives historiques de la Gironde, Comptes de l'archevêché de Bordeaux.

Bulletin de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE
 Directeur de la publication : Renée HURTAU, Maire
 Imprimé par nos soins – déclaration déposée le 15/12/95
 Couverture du bulletin : Création Philippe CARCENAT
 Mail de la Mairie : communedestchristophededouble@orange.fr



Dans ces documents (traduits du latin) on apprend que « Itier de Berbezil, avec le conseil de sa mère et de son fils, donne ce qu'il a dans les églises de Saint-Christophe [-de-Double] et de Saint-Seurin [-de-Double] et deux vignes ainsi qu'un manse de terre cultivée à la moitié de sa terre autour de Puy Dudon. Puis un second document de la même époque nous en apprend un peu plus : « Pierre, vicomte de Castillon, ayant appris qu'Itier de Berbezil avait donné deux vignes, contesta cette donation d'un fief tenu de celui-ci. Ensuite, il accepta ce don qu'il augmenta du quart